

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 12/12/2023,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme option cours collectifs est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom			Date et lieu de naissance	
BP4ARA231473	Monsieur	AIME	Dylan	16/01/2002	Rillieux-la-Pape
BP4ARA231474	Monsieur	ANTHOARD	Kilian	23/11/2003	Lyon 8e Arrondissement
BP4ARA231475	Madame	BECKER	Joséphine	14/03/1997	STIRLING, ECOSSE
BP4ARA231476	Monsieur	CAYRE	Joris	28/01/2002	Aurillac
BP4ARA231477	Madame	CUTI	Kelly	28/09/1988	Le Lamentin
BP4ARA231478	Monsieur	DE ALMEIDA FIGUEIREDO	Micael	30/06/2002	Cambra
BP4ARA231479	Madame	DEVAUX	Oriane	13/12/2000	Basse-Terre
BP4ARA231480	Madame	DREYER	Fanny	22/06/2003	Lyon
BP4ARA231481	Madame	FOLLET	Emie	08/01/1999	Mulhouse
BP4ARA231482	Monsieur	MILAN	Nathan	19/12/2001	Saint-Priest
BP4ARA231483	Monsieur	MILLER DE OLIVEIRA	Bryan	27/01/2000	Lyon 3e Arrondissement
BP4ARA231484	Madame	PILETTE	Krystie	23/01/2003	Bourgoin-Jallieu
BP4ARA231485	Madame	PLANE	Jessyca	24/06/1998	Lyon

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

BP4ARA231486 Madame RANCOULE Camille 02/11/1997 Le Port

Article 2.- Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 14/12/2023

Pour le Recteur de région académique,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Bruno FEUTRIER